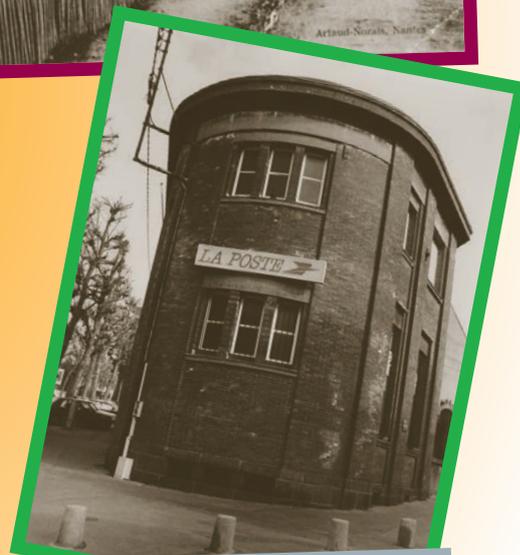


L'institut d'histoire sociale



Sommaire

Editorial..... page 2
Patronat et cités ouvrières
dans la Basse-Loire pages 3 à 9
Après les 18 de Roanne, les 12 de St-Brieuc...,
les 9 de Nantes pages 10 à 14

Quel avenir pour le facteur..... page 15
Livres : "le facteur et son devenir",
"Le front national démasqué par l'histoire" page 16

Photos première page : Manif de soutien aux travailleurs de Dubigeon-Nantes, Nantes, le 8 ou 9 octobre 1977. Photo du rassemblement place du Commerce avec au premier plan une banderole des PTT. « Coll. UD CGT 44, CHT Nantes ». Cité ouvrière (patronale) du Bois-Hardi à Chantenay, Nantes, nd. « Coll. Pierre Burstert, CHT Nantes ». Cité de la Baratte, Les Batignolles, nd. « Coll. CE BTT, CHT Nantes ». Bureau de poste de Chantenay, à l'angle du bd de la Liberté et de la rue Gutenberg, Nantes, 1993. « Clichés Nicolas Pinier, CHT Nantes ». Meeting CGT avec des slogans contre la guerre d'Indochine, Châteaubriant, 1953. Groupe de militants avec entre autres comme slogan : "Aidez les dockers de Saint-Nazaire en lutte pour la Paix". « Coll. UD CGT 44, CHT Nantes ». Meeting CGT avec des slogans contre la guerre d'Indochine, Châteaubriant, 1953. Photo de l'entrée de la salle du meeting (sans doute est-ce un marché couvert). « Coll. UD CGT 44, CHT Nantes ».

Directrice de Publication :
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression :
imprimerie CGT 44

EDITORIAL

Nos chercheurs vont encore éclairer nos lanternes avec ces pages biens fournies !

Vous pourrez découvrir comment les cités ouvrières n'étaient pas une œuvre de pure philanthropie patronale en Basse-Loire !

Puis, il est toujours utile de rappeler que pour la CGT les mots « paix » et « pouvoir d'achat » étaient très liés pendant la guerre d'Indochine. Beaucoup de manifestants ont été arrêtés pour avoir bloqué des trains d'armement, dont 9 à Nantes en 1950 !

L'histoire se fabrique au jour le jour, comme un peu la tournée du facteur ! C'est ainsi que vous aurez un bref compte-rendu du colloque des facteurs qui s'est tenu l'année dernière à Nantes.

C'est bien ce lien qui entretient notre IHS entre histoire d'hier et celle de demain qui se fabrique aujourd'hui sur un autre cahier, celui des revendications écrites par les salariées.

Quant au nôtre, il sort entre deux congrès départementaux de notre syndicat : celui des retraités et celui de notre Union Départementale (UD).

Nous souhaitons donc la bienvenue à Michel Pacaud qui devient le nouveau Secrétaire de l'Union Syndicale des Retraités et saluons Marcel Guille, Secrétaire sortant. Nous savons que Marie-Claude Robin, Secrétaire de notre UD ne brigue pas un nouveau mandat ; cela nous laisse penser que nos secrétaires sortant vont pouvoir consacrer plus de temps à notre IHS !

Patrice Morel
Président de l'IHS

Patronat et cités ouvrières dans la Basse-Loire

A la fin du 19^e siècle, la Basse-Loire est l'axe industriel de la Loire-Inférieure, un espace où travaillent près de 30 000 salariés. Au-delà, s'étendent les campagnes qui servent de réservoirs de main-d'œuvre. Afin de fixer les salariés près du lieu de production, de nombreuses cités ouvrières vont être construites par le patronat de la grande industrie¹.

Au Creusot, la famille Schneider a montré l'exemple dans son fief d'Hayange (Moselle), où elle prend en charge l'ouvrier et sa famille, du berceau au tombeau. La cité ouvrière n'est pas œuvre de pure philanthropie patronale, c'est plutôt un moyen de structurer la famille ouvrière, de l'encadrer par la mise en place d'institutions sociales : éconòmats, sociétés de secours mutuels, associations de loisirs, centres d'apprentissages, églises, écoles, etc. Ce type de gestion du personnel a pour objectif de concilier la marche de l'entreprise, la logique du profit et aussi d'améliorer la condition matérielle des salariés².

Dès la fin du XVIII^e siècle, des habitations ouvrières sont réalisées à l'arsenal d'Indret. Il s'agit plutôt de casernes, où chaque bâtiment peut recevoir 130 logements. Il est courant de loger les célibataires sous les combles³. Ces casernes, économes en espace, diffèrent peu des bâtiments industriels. En 1836, dans son livre *Voyage de Nantes à Indret*, Ange Guépin, un médecin qui a visité Indret, s'élève contre l'absence de structures sociales ouvrières et préconise la création d'une salle d'asile, d'une école, de bains publics et gratuits et d'un centre de formation avec bibliothèque. A Indret, le logement sur l'île est une récompense exceptionnelle accordée aux ouvriers « les plus méritants ». Dans les villes industrielles les ouvriers habitent souvent dans des logements insalubres. Il faut attendre 1850 pour qu'une loi, peu contraignante pour les propriétaires, amorce une volonté d'hygiène publique et de lutte contre les épidémies fréquentes à cette époque⁴.

A partir du Second Empire, la Révolution industrielle est en plein essor dans la Basse-

Loire. Elle se renforce avec la Troisième République. Désormais, l'Etat met en place les premières lois en faveur de l'habitat social qui permettent la création, en 1894, de comités locaux d'Habitations à Bon Marché (HBM) et accordent des exemptions d'impôts, l'ouverture de crédits aux sociétés qui construisent des maisons ouvrières à bas loyers. Laisseries à l'initiative privée, le patronat de la Basse-Loire va saisir ces opportunités et permettre un bel avenir aux cités ouvrières⁵.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le déficit de logements est toujours considérable alors que les industriels font appel à des travailleurs étrangers et que se renforce l'exode rural. Ainsi une politique de construction se poursuit après la Libération. Mais les charges d'entretien deviennent lourdes pour le patronat qui vend son patrimoine à des promoteurs immobiliers, incite les salariés à acquérir leur logement ou encore cède ce patrimoine aux Offices municipaux de logements.

Dans cette contribution, nous évoquons la réalisation de quelques cités ouvrières financées par le patronat de la Basse-Loire. Puis nous aborderons diverses œuvres sociales qui accompagnent la vie des familles ouvrières dans ces cités. Enfin, nous présenterons des moyens mis en œuvres par le patronat pour céder leur patrimoine immobilier alors que les charges d'entretien pèsent de plus en plus lourd.

L'implantation de cités patronales

Les interventions patronales en matière de logement ouvrier se déclinent sous différents aspects, bien que l'objectif demeure toujours le même et consiste à fixer la main-d'œuvre près des lieux de production. Cette politique répond également à la nécessité d'attirer une force de travail jeune, parfois instable, encore semi-rurale et à la lier à l'entreprise.

Les premières réalisations de l'embouchure de la Loire.

Il apparaît que la région nazairienne (avec Trignac) ouvre le champ de réalisations



d'importance. En 1862, les frères Pereire, banquiers et actionnaires de la Compagnie générale transatlantique, établissent à Saint-Nazaire les chantiers navals Scott. Ils font également ériger à Penhoet un premier groupe de 32 maisons familiales. Celles-ci comptent deux niveaux constitués chacun d'une cuisine et de deux chambres. Un escalier extérieur permet d'accéder à l'étage, et des WC complètent l'installation. Elles sont bâties suivant les modèles idéologiques, qui dominent à cette époque en Angleterre et qui consistent à délaisser l'habitat collectif pour tendre vers des maisons avec deux logements superposés. En 1869, les chantiers Scott ferment et une partie de la population ouvrière quitte le quartier de Penhoet⁶.



Dix ans plus tard s'installe une usine sidérurgique à Trignac (dépendant de Montoir-de-Bretagne) qui recrute sa main-d'œuvre. La plupart des ingénieurs et des ouvriers très qualifiés, proviennent des régions industrielles de Saint-Etienne, du Nord et de l'Est de la France. Certains salariés arrivent de Belgique. La main-d'œuvre moins qualifiée et les manœuvres sont en majorité des déracinés de Basse et Haute Bretagne.

En 1880, sont bâties les premiers pavillons qui illustrent une volonté patronale de division hiérarchique du personnel⁷. Les ouvriers sont logés dans des maisonnettes comprenant une pièce principale, une chambre, une mansarde et une cave. Les contremaîtres ont des logements plus vastes et les ingénieurs plus cossus avec un jardin d'agrément. Une cité dite « des 40 logements » accueille les chefs d'équipe⁸. Quant au sous-directeur des Forges, il possède une résidence somptueuse. Le directeur, lui, habite à Saint-Nazaire loin des bruits et des fumées de l'usine... Vers 1920, les logements patronaux, construits

à Trignac et Bellevue, permettront de loger près de 300 familles.

Loger les célibataires, loger la main-d'œuvre étrangère.

La politique patronale en matière de logement comprend également la prise en charge d'ouvriers célibataires et de travailleurs étrangers. Dès son installation, l'usine de Trignac met en place quelques logements pour les célibataires. Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, les usines de la Basse-Loire sont mobilisées et le besoin de main-d'œuvre est considérable alors que la pénurie de logements s'accroît avec l'arrivée, en 1917, des troupes américaines et que le prix des loyers flambe⁹.

L'usine de Trignac fait alors construire à Bellevue (Montoir) un hôtel des célibataires de 90 chambres. L'exemple est suivi par les chantiers navals nazairiens qui ouvrent un hôtel ouvrier composé de trois bâtiments comportant près de 300 chambres. Durant l'entre-deux-guerres, ils accueilleront non seulement des célibataires, mais également des familles ouvrières françaises et italiennes, des troupes et, en 1939 des réfugiés espagnols. Ces logements pour célibataires nous les retrouvons dans plusieurs grandes entreprises industrielles de la Basse-Loire. A Nantes, à partir de 1917, la Compagnie générale de locomotives « Batignolles-Chatillon » installe un quartier des célibataires dans des wagons frigorifiques réaménagés et récupérés des surplus de l'armée. En 1929, à Couëron, la Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud met aussi en place des logements pour les ouvriers célibataires.

Soulignons, à nouveau, que les cités patronales de l'industrie ainsi que les hôtels de célibataires logeront une importante main-d'œuvre étrangère. A Couëron, la cité navale va accueillir des familles françaises et étrangères venant d'Italie, d'Espagne et d'Europe de l'Est, en particulier de Pologne¹⁰. Dans la même période, la compagnie La Bordelaise (usine d'engrais entre Haute et Basse-Indre) embauche des ouvriers français, italiens, espagnols, portugais et grecs qu'elle loge dans des baraquements qui doivent disparaître après la construction de l'usine (1924-1926). En 1957, quelques baraques existent toujours et sont louées. En 1926, les chantiers navals nazairiens remettent en

« Batignolles Ranzay » : Citée du Ranzay liée à l'usine des Batignolles, non daté (années 1920).





état la vieille cité de Penhoet, construite en 1865, pour y loger vingt deux familles françaises, quatorze italiennes et une famille venant de Tchécoslovaquie.

Le déficit chronique de logements.

Le déficit de logements est chronique dans la région. Pendant plus de 50 ans, la société J.J. Carnaud et Forges de Basse-Indre va devoir trouver des solutions pour loger son personnel. En 1910, elle dispose de 13 logements pour un effectif de 690 salariés. L'année suivante elle fait l'acquisition de maisons à Basse-Indre, Saint-Herblain, La Montagne et Couëron. A partir de 1917, elle construit à Basse-Indre la cité des Maisons moulées. En 1921, la grande cité de la Chabossière est édifiée. C'est la première étape d'une réalisation qui doit réunir 600 maisons¹¹. En 1938, le problème du manque de logements n'est toujours pas solutionné alors que les Forges de Basse-Indre emploient alors près de 3000 salariés. De son côté, la Compagnie La Bordelaise poursuit l'implantation de nouvelles cités à Saint-Herblain. En 1928, cette corrélation habitat-travail se rencontre également à Nantes avec la cité la Morrhonnière voisine du dépôt de tramways et la cité le bois de Hercé proche d'une usine nantaise de J.J. Carnaud.

Cette politique patronale de construction de cités ouvrières se rencontre également à Chantenay, rattaché depuis 1907 à Nantes. Il s'agit de la cité moderne de la Raffinerie de sucre au Plessis-Gautron et celle de la manufacture de Saint-Gobain qui réalise son programme avant 1914. Enfin, à Saint-Joseph-de-Portricq (Nantes), la Compagnie des Batignolles, qui construit des locomotives à vapeur, implante trois cités : celle du Ran-zai (75 pavillons) en bordure des ateliers ; la

Halvèque (273 pavillons) et la Baratte (102 pavillons) près de la route de Paris¹².

Pour conclure cette première partie, voyons la nature des habitations ouvrières proposées par le patronat industriel de la Basse-Loire. A Trignac, l'utilisation du mâchefer est courante pour construire les pavillons (l'usine le fournit sous forme de parpaings) et c'est également avec ce matériau que le chantier de Penhoet en 1929 et 1931 construit deux cités. Les terrains sont également remblayés à l'aide des crassiers provenant des hauts fourneaux de Trignac. A Basse-Indre, la cité des Maisons moulées est réalisée en béton de mâchefer. Elle est surnommée « le village noir ».

Corinne Lodé dans son étude, *La Bordelaise en bord de Loire*, précise que la dizaine de baraquements en bois situés au Clos Gaudar n'ont aucun confort, ni eau, ni électricité. Quant à la cité de la Haute-Chaussée à Saint-Herblain, elle compte une quarantaine de logements en pierres, avec électricité. L'eau potable est récupérée dans des citernes. Les maisons de 3 à 4 pièces sont très humides. Les logements édifiés au lieu-dit Le Bossis (1,5 km de Couëron) sont en partie composés en baraques de type « Bessonneau »¹³. Ce type de baraques en bois est également utilisé pour construire les trois cités de la Compagnie générale des Batignolles¹⁴. Quant à la grande cité de la Chabossière, qui dépend des Forges de Basse-Indre, elle est édifiée à l'aide de parpaings creux. Elle dispose du tout-à-l'égout, de l'eau et de l'électricité.

Les œuvres sociales patronales

La cité ouvrière fournit un cadre à la mise en œuvre d'une politique patronale nom-



« Maison Scott » : Cité ouvrière construite pour le personnel des chantiers navals Scott de Saint-Nazaire, fin 19ème.





mée, un temps, paternalisme et qui donne son plein effet à la fin du dix-neuvième siècle. Il s'agit d'un encadrement intégrateur qui soumet au contrôle la vie ouvrière, et où le rapport entre l'habitat et l'usine est très étroit. Ce système se manifeste par toute une série de « services » liés à la prospérité de l'entreprise que nous allons présenter.

En général chaque maison est entourée d'un jardin pour les cultures potagères. La direction des forges de Basse-Indre va également lotir des parcelles (600) de 300 m², louées 5 francs par an, pour en faire des jardins ouvriers. Le potager permet d'améliorer l'ordinaire des ménages, c'est un revenu complémentaire, mais il remplit, pour le patronat, une dimension morale consistant à offrir un travail dérivatif à celui de l'usine et retenir l'ouvrier à la maison, loin du cabaret, et pourquoi pas du syndicat¹⁵ ! Les forges de Basse-Indre louent au personnel qui le désire : cuisinière, literie, tables et chaises. Quant à la manufacture de Saint-Gobain (Chantenay), elle fournit à son personnel des buanderies avec chaudrons et fourneaux à raison d'une installation pour cinq familles.

Plus significative est l'organisation matérielle dans les cités qui dépendent de la société des Bati-
gnolles. Les logements sont modestes et le confort reste sommaire, mais le logement fait partie du contrat d'embauche. Au début, les maisons n'ont ni eau courante, ni WC. Chaque cité est pourvue de bornes fontaines, d'un lavoir et de WC publics. Deux gardiens assurent la police des cités qui sont entretenues par une équipe d'ouvriers dépendant de l'usine. Les habitants ont créé une section d'une vingtaine d'hommes, pompiers volontaires, qui veillent aux dangers d'incendie.

La cité du Ranzay possède un restaurant à bon marché géré par la Société Nantaise des restaurants de tempérance, une salle des fêtes et un dispensaire ainsi qu'un cinéma. Une école est établie cité Halvèque et la Baratte a son église : Saint-Georges des Bati-

gnolles. Une société d'entraide familiale, *La bonne voisine*, prête aux futures mamans le linge nécessaire aux nouveaux nés. Des locations de literie et de mobilier sont également proposées ainsi que des prêts sans intérêt. Pour « organiser » ces œuvres sociales la direction de l'usine a placé une surintendante, sorte d'assistante sociale, dont le rôle consiste également à contrôler la vie familiale du personnel. L'usine des Bati-
gnolles a son école d'apprentissage.

Les œuvres matérielles proposées au personnel s'accompagnent d'œuvres récréatives et sociales. Les sociétés de secours mutuels sont courantes, des caisses de retraites également et elles ouvrent en même temps des espaces conflictuels. A Trignac, vers 1890, le syndicat des métallurgistes prend le contrôle de la mutuelle de l'usine et en 1894, celui de la coopérative patronale, une sorte d'économat. Le syndicat va transformer ces deux associations patronales en sociétés de

résistance et permettre aux ouvriers en grève de poursuivre la lutte. En représailles, la direction de l'usine somme, sous huit jours, les ouvriers grévistes de quitter les maisons ouvrières pour rupture du contrat de travail. Cet exemple trignacais montre que les concessions

patronales et leurs usages peuvent être révoqués ou suspendus par un patronat de droit divin ! Il est à noter que la coopérative patronale d'approvisionnement permettait de peser sur les salaires en fournissant des marchandises à bas prix en vue de maintenir la paix sociale ! Des œuvres récréatives structurent aussi la vie sociale : sociétés de musique, clubs sportifs, orchestres, jeux de boules, sociétés colombophiles, sociétés lyriques et artistiques, etc.

Avec la guerre 1914-1918, les œuvres sociales patronales vont se multiplier dans les usines travaillant pour la Défense nationale. Une attention particulière est portée en direction des femmes au travail¹⁶. L'objectif n'est pas anodin comme le confirme, en 1920, la



« Rue de l'Abri-familial » : Réalisation de la société coopérative l'Abri familial à Penhoët.



→
circulaire patronale de l'Union Industrielle Métallurgique et Minière (UIMN) qui estime qu'il faut « *placer le travailleur exempt de tout souci dans un milieu sain et confortable, où il puisse produire davantage en réduisant au minimum toute dépense d'énergie ; la multiplication d'œuvres sociales s'impose donc, non seulement pour donner au chef d'entreprise un moyen de fortifier son autorité ou d'accomplir un devoir moral mais aussi pour arriver à augmenter la production ...* ».

Au cours du vingtième siècle le paternalisme est remis en cause mais ces institutions sociales vont, durant les périodes de crise économique, de besoin de main d'œuvre importante conserver leur originalité. Le maintien de ces œuvres a permis souvent de fixer la main-d'œuvre dans des territoires industriels en pleine croissance. Soulignons que rien n'obligeait le patronat à loger son personnel, sinon son intérêt bien compris.

Sociétés tampons et dispersion du patrimoine

Un temps construites directement par l'usine, les cités ouvrières vont être ensuite réalisées et gérées par des « sociétés tampons », sociétés commanditées immobilières qui reçoivent du patronat les capitaux nécessaires à leur fonctionnement. La société construit et touche les loyers. Le patronat comprend également que son intérêt en matière de logements ouvriers passe par une action commune. La SA Nantaise d'Habitations à Bon marché et Jardins ouvriers est ainsi constituée¹⁷. A Saint-Nazaire, en septembre 1916, le chantier naval de Penhoet participe à la création d'une Société d'Habitations à Bon Marché (la SHBM). Cet engagement se poursuit par une participation dans une société coopérative : l'Abri Familial. Fondée en 1909, elle est destinée à permettre aux ouvriers et employés de devenir propriétaires de leur maison. L'Abri familial avait déjà trouvé des appuis financiers auprès des UMBL qui consentirent à des aides importantes¹⁸.

Au lendemain de la Grande Guerre l'Etat soutient la construction de logements ouvriers. Le ministre Louis Loucheur voit grand, car le besoin est considérable. Il s'agit de bâtir près de 500 000 logements ! Mais la



crise économique de 1929 sonne l'arrêt des propositions du ministre Loucheur. De leur côté les industriels français vont poursuivre la construction d'environ 300 000 logements pour leur personnel.

La Société Immobilière de construction Navale (SICN).

Les chantiers navals nazairiens vont au lendemain de la Première Guerre mondiale mettre en œuvre une importante activité de constructions ouvrières. En 1929-30, la Société Habitation à Bon Marché négocie l'achat de réserves foncières et elle achète un terrain de 13 ha à Herbins. Mais l'Etat refuse d'accorder une subvention pour la construction d'une cité jardin. Cependant, l'idée de la création d'une autre société pour la réalisation de logements ouvriers est dans l'air et en 1939, conjointement, les chantiers de Penhoet et de la Loire fondent la Société Immobilière de construction navale (SICN).

La municipalité, dirigée par François Blanchon, engage alors une vive discussion avec les chantiers navals. Ces derniers sont seulement disposés à céder le terrain nécessaire au lotissement, contrairement au maire qui souhaitait que les chantiers financent le projet de 250 logements. La guerre, les bombardements de 1942 et 1943 vont détruire une grande partie de la cité d'Herbins et le terrain, à la Libération, est réquisitionné (comme celui du Pré gras) pour l'implantation de maisons provisoires en bois (type Morosini). La préoccupation majeure du MRU (Ministère de la reconstruction) est dans un premier temps d'implanter des cités provisoires. Cette occupation va durer près de 25 ans obligeant la SICN à effectuer d'autres programmes.

D'autre part, la SICN récupère une partie du patrimoine construit par les Forges de Tri-



gnac (Hôtel des célibataires de Bellevue et de Trignac) et elle continue son activité en faisant construire en mai 1948, sur un terrain des Forges, un camp de travailleurs de six bâtiments soit 250 lits.

La gestion de la SICN se poursuit jusqu'en 1994 date à laquelle l'ensemble du patrimoine immobilier ainsi que celui de la SHLM (soit au total 602 logements) est repris par la société Espace domicile HLM la Navale¹⁹. A ce jour les logements ont été vendus pour permettre aux anciens locataires l'accession à la propriété. Quant au patrimoine immobilier des forges, ce sont les FANE qui assurent la gestion jusqu'au début des années 1960, moment de la liquidation totale du site de Trignac.

La Bordelaise et les Forges de Basse-Indre

Concernant la Bordelaise et les Forges de Basse-Indre les sociétés gestionnaires vont progressivement procéder à la liquidation du patrimoine immobilier. La Bordelaise, entre 1972 et 1986 vend son patrimoine.

En 1971, 2900 personnes sont employées par l'usine de Basse-Indre et environ 872 logements sont attribués au personnel actif et retraité. Les Forges vont alors inciter les salariés à acquérir leur logement grâce à des facilités financières. Deux ans plus tard, les cités de la Haute-Chaussée et du Clos Gaudar sont vendues à des promoteurs immobiliers. Puis, les maisons de



la Savonnière sont cédées au personnel de l'usine, situation que nous retrouvons aux Forges de Basse-Indre. Quant aux cités des Batignolles, elles sont détruites au début des

années 1970 et les terrains laissent place à des HLM.

Dans le domaine du logement ouvrier et des œuvres sociales qui l'accompagne, le patronat consacre des moyens financiers et matériels considérables pour réaliser les objectifs de l'entreprise. Il a fait son temps. A l'origine, le paternalisme comme mode d'organisation avait pour but de faire écran à l'Etat qui tardait à mettre en œuvre une politique de protection sociale. En échange, l'employeur garantissait des avantages matériels qui permettaient de réduire les prétentions salariales et donc les coûts de production. Le patronat exercera également son emprise sur la sphère privée des ouvriers par l'intermédiaire des œuvres sociales, des loisirs et tentera d'éviter la contagion révolutionnaire. Après 1945, l'Etat prendra le relais par un système de protection sociale organisée. La mise en place des comités d'entreprises amène également un certain partage de l'autorité. Pour autant, l'arbitraire patronal n'a pas disparu dans l'entreprise d'aujourd'hui avec les moyens modernes de management.

Sources :

Presse locale, Aremors, ATLC et Michel Mahé, fonds Ange Guépin, UIMN.

Robert GAUTIER

¹ Nous ne présenterons pas l'ensemble des cités ouvrières de la Basse-Loire, seulement quelques exemples types.

² Il est d'un grand intérêt d'analyser les règlements patronaux dans les entreprises qui, à la fois, sont la forme concrète du pouvoir et sa légitimation idéologique.

³ Le docteur Villerme, « hygiéniste » connu, suggère, à cette époque, que pour une famille ouvrière il suffit : « d'un logement de deux pièces pour une famille, quelle que soit la taille de celle-ci ».

⁴ En 1849, Guépin et ses amis républicains proposent de construire, à Pont-Rousseau, des logements ouvriers, pour 80 familles et 60 célibataires, en tout 500 personnes. En cas d'émeute, ce regroupement fait peur à la bourgeoisie et le maire de Nantes considère « que





dans un siècle ou l'on a proclamé la liberté, l'égalité et la fraternité, les bons ouvriers, les ouvriers économes et laborieux (...) doivent demeurer auprès du chef d'atelier qui les emploie et les considère comme faisant partie d'une famille industrielle au bien-être de laquelle il s'intéresse » (PV du conseil municipal).

⁵ De nombreux industriels de la Basse-Loire vont collaborer à la mise en place de trois comités locaux d'HBM : à Chantenay, Nantes et Saint-Nazaire. Il faut attendre 1912, pour voir la fondation d'offices publics communaux et départementaux d'HBM.

⁶ Il faut attendre une cinquantaine d'années pour que le patronat de la navale poursuive la construction de cités à Saint-Nazaire.

⁷ En 1889, la société des mines de fer de l'Anjou, à Trignac, décide de prendre le nom de Société des Acières, hauts fourneaux et forges de Trignac.

⁸ Le patronat, pour imposer sa volonté à une importante main-d'œuvre, multiplie les fonctions de surveillance et de contrôle en s'appuyant sur une lourde structure hiérarchique.

⁹ Les usines sont réunies dans une structure : la Société des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire (UMBL).

¹⁰ A Couëron, la Cité Navale est livrée en 1931 comme première réalisation de l'Office public départemental constitué en 1925. Elle est constituée, autour de cours, de 65 logements de quatre pièces et sur deux étages.

¹¹ En 1927, est réalisée la cité le « Berligout » de 109 logements. Les WC sont au fond du jardin.

¹² En 1917, la compagnie acquiert une parcelle de 25 ha à Saint-Georges, sur la route de Paris. L'usine occupe 17 ha et pour loger son personnel, elle fonde la société immobilière de Saint-Joseph-de-Porterie.

¹³ Baraques en bois de type « Bessonneau » du nom d'un industriel d'Angers spécialisé dans le travail du chanvre qui s'est, en partie, reconverti dans la construction de baraquements afin de loger les populations des régions sinistrées par la guerre 1914-1918. La cité du Bossis à Couëron (1923) abrite au début des cadres des chantiers navals et ensuite des ouvriers de Carnaud et de Pontgibaud alors que la cité se développe en construction de maisons.

¹⁴ Cette usine nantaise recrute sa main-d'œuvre en Autriche et Europe de l'Est. Les suites de l'échec de la grande grève de 1920, et son cortège de licenciements et de révocations dans les chemins de fer, lui fournit en personnel des cheminots qualifiés.

¹⁵ Il est fréquent que la paie ait lieu le mercredi afin d'éviter les « débordements ouvriers en fin de semaine ».

¹⁶ En 1918, 21800 personnes sont employées dans les 82 usines d'armement à Nantes dont 4700 femmes.

¹⁷ Constituée par la BN, Lefebvre-Utile, Rineau, les ACB, les Anciens chantiers Dubigeon, les Batignolles, Saint-Gobain, les Docks de l'Ouest, etc.

¹⁸ Daniel Sicard dans la revue Place Publique (n° de nov.-déc. 2010, p.67) précise que l'Abri Familial devient par la suite office public d'HBM, ancêtre de l'Office municipal des HLM de Saint-Nazaire.

¹⁹ *Ouest-France* du 17 décembre 1971. « La SICN et la société anonyme d'HLM de Penhoet sont des filiales des Chantiers de l'Atlantique. Les logements construits par ces deux sociétés sont destinés aux ouvriers et aux retraités de ces chantiers. La société anonyme de Penhoet a construit 173 logements à Saint-Nazaire, une partie avec les dommages de guerre ».



« Trignac-rue-des-cités » : Cité des Forges de Trignac, sans date.

Après les 18 de Roanne, les 12 de St-Brieuc..., les 9 de Nantes.

L'objet n'est pas de faire l'histoire de la guerre d'Indochine, mais il n'est pas inutile de situer dans quel contexte l'action du 13 mai 1950 s'est déroulée à Nantes.

De 1939 à 1945 l'Indochine est sous domination Japonaise. Au printemps 45 elle est encore administrée par l'amiral Decoux qui fut nommé par le gouvernement de Vichy. Le Japon ne tient pas compte de l'armée et de l'administration française et décrète l'indépendance du Vietnam et du Cambodge tout en les maintenant sous son contrôle.

Le 24 mars 1945 la France promet pour l'Indochine un nouveau statut, plus libéral, plus démocratique où les autochtones seront représentés.

Le 6 août 1945 la première bombe atomique est larguée sur la ville d'Hiroshima, elle sera suivie par une deuxième le 9 août sur la ville de Nagasaki. Ces deux bombardements conduisent le Japon à capituler.

De Gaulle s'empresse de nommer l'amiral Thierry d'Argenlieu haut commissaire de France en Indochine et le général Leclerc commandant en chef des forces françaises. L'objectif est de rétablir la souveraineté française sur tout le territoire indochinois, car depuis le 19 août 1945 le Viet Minh s'est emparé du pouvoir à Hanoi, avec son leader Ho Chi Minh et a proclamé le 2 septembre l'indépendance de son pays.

A Hanoi Jean Sainteny délégué officiel de la France est chargé de négocier avec Ho Chi Minh et le 6 mars 1946 une « convention préliminaire » est signée. Elle permettra aux troupes de Leclerc de débarquer, pacifiquement, le 7 mars à Haiphong.

Dans cet accord, la France reconnaît la république du Vietnam comme un état libre. Elle n'est plus ennemie, mais un partenaire. Ho Chi Minh proclame partout l'amitié franco-vietnamienne.

L'accord du 6 mars 1946 n'a pas le même objectif pour d'Argenlieu et une grande partie de l'état major français. Pour eux il a permis de revenir sans difficultés et par

la suite de pouvoir régler le problème des Viets, d'où le désaccord profond entre Leclerc et d'Argenlieu.

Le 20 novembre, suite à des provocations, des incidents éclatent à Haiphong. Le colonel Debès fait bombarder la ville par des navires de guerre qui se trouvent à proximité. Des documents saisis ce jour là par des Vietnamiens prouvent que la volonté des français est de réaliser un coup d'état.

Cette journée du 20 novembre 1946 reste marquée comme le début de cette guerre d'Indochine.

Le 20 novembre 1953 le général Navarre perd lamentablement la bataille de Dien Bien Phu qui fera des milliers de morts.

Le 20 juillet 1954 la France décide le repli. Elle a donc fait supporter pendant huit ans, au peuple vietnamien, qui n'était pas notre ennemi, ce que nous venions tout juste de vivre durant les cinq années d'occupation nazie.

Cette guerre à peine terminée, c'est une autre qui commence en Algérie.

Quelle est la situation politique en France ?

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale la pression américaine se fait de plus en plus sentir. Certaines décisions sont prises, plus à Washington qu'à Paris. Vincent Auriol est président de la république. La France avec les Etats Unis envisage le réarmement de l'Allemagne et son entrée dans une armée atlantique. Le plan Marshall se met en place en Europe. Des bases américaines sont implantées un peu partout en France, Chinon, la Rochelle, Orléans.... Des bateaux de guerre sont régulièrement amarrés dans les ports de Nantes et de St-Nazaire.



Début 1947 nous entrons dans ce qui allait devenir « la guerre froide ». Cette même année les ministres communistes sont chassés du gouvernement, on assiste à de grands mouvements de grèves et à la scission de la CGT et donc à la création de la CGT-FO.

Une grande campagne contre l'arme atomique recueille plus de 14 millions de signatures. En mars 1950 se tiennent les assises nationales, dans le cadre du congrès mondial de la paix qui se traduira par « l'appel de Stockholm ».

Nantes et St-Nazaire pansent leurs plaies encore apparentes. Le message lancé par la CGT et le PCF de « retrousser ses manches » est bien compris. Il faut reconstruire et relancer l'économie. Un apport de main-d'œuvre est nécessaire ; de nombreux jeunes paysans quittent la terre pour l'industrie. La remise en état des quais et la reprise des activités portuaires sont des priorités. Le trafic aérien reprend. Si la situation économique s'améliore, les salariés vont vite se rendre compte que les salaires ne suivent pas l'évolution du coup de la vie. Tout devient cher et certaines denrées sont encore rares. 1950, le mécontentement s'exprime de plus en plus fort (SNCASO, EDF, Chantiers navals...), jusque dans des mouvements de grève dont le résultat a été parfois un échec. Ce fut le cas de celle des métallos de St-Nazaire, qui dura 42 jours. Les cheminots protestent contre le plan Pineau qui prévoit la suppression de 4041 kms de voies dans la région.

L'urgence à reconstruire le pays, l'envie de profiter convenablement de cette liberté retrouvée, sont sans doute des éléments à prendre en compte pour expliquer l'indifférence, d'une grande partie de la population, face à ce conflit ; d'autant que cette guerre est faite par des militaires de carrière et des engagés, loin de la France. (Dans le corps expéditionnaire on trouve la légion étrangère qui compte dans ses rangs de nombreux anciens SS et criminels de guerre).

Comme l'écrit l'historien Alain Ruscio « au sein du monde politique et de la société civile il y a eu longtemps un consensus autour des buts de guerre de la France... Rares ont été les forces continûment dressées. Ce

ne sera pas faire injure ni à l'équipe d'Esprit, ni à celle des Temps modernes, ni à la gauche chrétienne, ni à la minorité du parti socialiste SFIO... de dire que les militants communistes fournirent les gros bataillons de ce mouvement anti-guerre ».

La jeunesse regroupée au sein de l'UJRF et de l'UJFF mène le combat contre le plan Marshal, contre l'envoi d'armes en Indochine et participe aux arrêts des trains. Avec la CGT ils mènent des actions contre le projet de porter le service militaire à 18 mois. La police procède à des arrestations et le premier procès qui s'ouvre en France sur ce projet à lieu à St-Nazaire.

A partir de l'été 1949 c'est le sursaut.

Le 13 décembre Benoît Frachon lance le « non de la classe ouvrière à la guerre », et le 22 l'UL CGT de St-Nazaire prend une résolution : « les dockers ne s'associeront et ne serviront en aucune manière les plans de guerre du gouvernement français et de ses serviteurs dociles et serviles de la mairie de St-Nazaire ». Mi décembre la majorité du conseil municipal émet un vœux pour réclamer la désignation de St-Nazaire comme port de déchargement des navires américains amenant le matériel destiné à l'armée européenne. Le 17 décembre en réaction, 80 dockers débrayent. La municipalité de Nantes soutient celle de St-Nazaire et se félicite de la possibilité qu'elle a, de pouvoir, elle aussi, devenir port de débarquement de matériel de guerre.

Le premier semestre 1950 sera le départ de manifestations de plus grandes envergures. Le 8 janvier Jean Pierre Chabrol écrit : « fermons la porte océane au matériel de guerre ». Le même jour, les ouvriers riveurs de la chaudronnerie de Fives-Lille décident « pas de locomotive pour la salle guerre ». A la Pallice le matériel ne partira pas et on assiste à la fraternisation des ouvriers du port, de la population avec les marins du Falaise. Fin janvier l'arrivée du contre torpilleur américain « Power » à St-Nazaire est l'occasion d'une manifestation contre





le pacte atlantique, la guerre de Corée et d'Indochine. Le 27 un meeting rassemble 5000 manifestants.

Le 17 février la fédération nationale CGT des cheminots lance un appel à la grève d'une durée de deux heures portant sur les questions du pouvoir d'achat et de la paix.

La bataille du rail si l'on peut dire, continue. Ils sont de plus en plus nombreux les cheminots et les dockers à agir contre ces transports d'armes.

Le 28 février, à St-Pierre des Corps un train en partance pour un port de l'atlantique est bloqué. Raymonde Dien, une jeune militante se couche sur la voie. Elle sera arrêtée le soir même. L'affaire prend une ampleur nationale, elle est condamnée à un an de prison ferme. Elle sera libérée quelques jours avant Noël.

Le 14 mars c'est l'arrestation d'Henri Martin. C'est un événement qui aura son importance dans l'évolution du combat pour la paix, mais il ne sera connu qu'un mois après.

Ancien résistant FTP, il s'engage en décembre 1944 et deviendra quartier maître dans la marine nationale. Le 26 mars 1946 il écrira « c'est tout un peuple qui veut sa liberté. Tout nous prouve qu'il n'a pas besoin de nous pour se diriger. Au lieu d'être des boys, ils veulent être des hommes libres ».

Il est présent lors du bombardement de Haiphong. Ce qu'il voit, il ne peut le supporter et demande par trois fois la résiliation de son contrat, mais en vain.

Ce qui allait devenir l'affaire Henri Martin ne sera connue que le 12 mai. Des comités de soutien se mettent en place. A Nantes un trophée en bronze sera attribué à celui qui recueillera le plus de signatures pour sa libération. Cette statuette en bronze lui sera donnée, il l'a possédée encore aujourd'hui.

Louis de Villefosse, capitaine de vaisseau, écrira en 1958 : « Libérez Henri Martin - badigeonnée au goudron sur les piles de ponts, les murs des faubourgs, les remblais de gares, l'inscription pénétrait même les beaux quartiers ; incompréhensible ou irritante pour la bourgeoisie, pas un travailleur n'en ignorait la claire signification. » Henri Martin sera libéré le 2 août 1953 après 41 mois de détention.

Le 23 mars à Roanne les manifestants bloquent un train et se heurtent au CRS toute la journée. On compte une vingtaine d'arrestations, 18 seront jugés à Lyon et relâchés au terme des débats.

Le 12 mai c'est à ST-Brieuc que les travailleurs d'EDF bloquent un train. 12 parmi les manifestants seront arrêtés et traduits devant un tribunal militaire. Deux députés du Finistère comparaissent devant le tribunal pour avoir participé à une manifestation.

Le 13 mai à Nantes

C'est dans la journée du 12 que s'est préparé, dans la discrétion pour que la préméditation ne soit pas retenue, l'arrêt d'un train chargé de matériel de guerre. Des militants cheminots de la CGT et du parti communiste informent la fédération du PCF, qu'un train passe à Nantes et qu'il est possible de le stopper au passage à niveau « Grande Biesse » car il doit effectuer des manœuvres. Le passage est prévu à 13H30. C'est une heure intéressante car elle correspond à l'heure d'embauche des ouvriers des chantiers et des usines avoisinantes. Le train est chargé de canons anti-chars.

Le jour J, le train est bloqué, le passage à niveau est déjà fermé. Quelques uns vont discuter avec le chauffeur et le mécanicien pendant que d'autres grimpent sur les plates-formes des wagons. Les gardes mobiles qui escortent le train ne sont pas très actifs et pour cause, le gros de la troupe est resté à Clisson. Suite à un accident, le train fut stoppé et les gendarmes sont allés manger, mais le train est reparti plus vite que prévu laissant ainsi une partie du peloton sur place. Les manifestants qui se trouvent sur les wagons essaient de virer les canons sur la voie. Le matériel est lourd, mais ils sont vite rejoints par les ouvriers qui attendaient l'ouverture du passage à niveau (à cette heure là ce sont des centaines de travailleurs à vélo qui traversent cette voie ferrée). Après de multiples efforts les canons sont renversés sur la voie et pour fêter la victoire tout le monde entame la Marseillaise. La police a bien essayé d'inter-





venir mais en vain. La voie est rétablie dans la soirée.

Faisons place au témoignage de Maurice Serain, arrêté et emprisonné à la suite de cet événement. Maurice est ouvrier du bâtiment, habitant St-Sébastien sur Loire. Il est tout jeune militant à la CGT et au parti communiste (par la suite il sera conseillé prud'homal CGT pendant de nombreuses années et administrateur à la Sécurité Sociale).

Le photographe de la rue Louis Blanc, René Perdriau, attiré par le bruit de la manifestation accourt avec son appareil et prend plusieurs photos avec, sans doute, l'intention de les vendre aux journaux. La police saisit les négatifs. Avec les photos elle fait le tour des mairies du sud Loire. Elle questionne les secrétaires de mairie et les gardes champêtres. Elle privilégie le repérage de personnes peu connues, le but étant de faire peur aux autres et d'éviter les remous éventuels. C'est ainsi que 9 manifestants sont arrêtés. Sur les 9, deux femmes, Marianne Ludec et Jeannine Flasquin qui seront incarcérées à la Roquette. Les 7 hommes sont Joseph Blot, Gustave Bertron, Jean Kerneis, Jacques Moreau, Louis Herpe, Guy Oeillard et Maurice Serain.

Les premiers arrêtés, Kerneis concierge à la fédération du PCF, Blot maçon et coureur cycliste à la FSGT, Bertron chef coureur, habitant le quartier, a été reconnu par la garde barrière de la grande Biesse. C'est elle qui par la suite dénoncera et fera arrêter Herpe, Ludec, Flasquin et Oeillard qui habitaient tous dans le quartier, puis Jacques Moreau ouvrier au chantier de la Loire.

Convoqué rue du roi Albert, Maurice subit un interrogatoire par deux inspecteurs. Il est relâché car un juge d'instruction a signalé à un des inspecteurs qu'il n'est pas l'homme de la photo. Huit jours après il reçoit une nouvelle convocation, et il se trouve face à des gendarmes qui convoient le train, mais qui ne font aucun commentaire. Il pensait l'affaire classée mais cinq jours plus tard les gendarmes le sortent du lit à 6 heures du matin. Il est conduit à la caserne de gendarmerie. Herpe et Marianne Ludec sont aussi là et tous les trois sont mis dans le train pour

Paris. Le juge d'instruction, Lafitte Laplace, leur dit qu'au vue des documents ils n'en auront pas pour longtemps. Herpe et Maurice restent une dizaine de jours ensemble puis rejoignent ceux de St-Brieuc. Fin août le secours populaire demande à ce que les organisations de masse accentuent leurs actions afin qu'Henri Martin, les 12 de St-Brieuc et les 9 de Nantes soient libérés.

Dans leur cellule il n'y avait pas de boise-ries aux fenêtres, le froid commençait à se faire sentir et ce n'est que le 1er novembre qu'elles seront posées. Herpe change de cellule et Maurice se retrouve avec deux Briochins, mais lors des promenades, ils sont tous regroupés. Les jours passaient, le statut de prisonniers politiques leur donnait quelques aménagements, mais ceux-ci sont dus bien plus à la compréhension des gardiens qu'à la direction. Il se disait que le gardien chef avait gagné ses premiers galons en gardant des résistants et les autres en gardant les collabos. Le secours populaire leur envoya un peu d'argent et des colis. Tout alla, à peu près bien, jusqu'au jour où, en octobre, un gardien voulu éteindre les lumières dès 19 heures et qu'il fut décidé que les fouilles des cellules se feront en dehors de leur présence. La peur d'une nouvelle provocation les amena à envisager une grève de la faim en signe de protestation mais Jean Le Bars de St-Brieuc les mit en garde car « ce n'est pas une rigolade, il faut tenir ». Après un entretien avec le directeur, ils furent installés dans des cellules plus grandes. Maurice se retrouve avec les briochins, Auffret, Quemper, Delourme, Moisan et Le Bars.

Jean Blot avait été libéré car sa femme attendait un enfant, Jean Kerneis l'est aussi pour raison de santé, il a perdu 10 kgs, en plus, il a des problèmes pulmonaires. Oeillard qui fut arrêté dans le courant de l'été est libéré en septembre pour suivre les cours en école technique. Bertron de santé fragile est transféré à l'infirmerie de Fresnes. Quelques jours avant Noël, les gars de St-Brieuc bénéficient d'une liberté provisoire. Maurice reste seul avec son cafard. Quelques jours après, il retrouve Bertron, Herpe et Moreau. Ils resteront ensemble jusqu'en février soit une quinzaine de jours avant le procès.





A leur sortie de prison des amis du secours populaire les attendent et les invitent à prendre le verre de l'amitié au café « la bonne santé » situé en face de la prison. De retour à Nantes c'est un long cortège qui les accompagne jusqu'à la bourse du travail. Maurice et son épouse Antonia sont accompagnés jusque chez eux par Pierre Gaudin secrétaire de l'union locale CGT.

Quinze jours après c'est le retour sur Paris pour le procès. Le président du tribunal militaire ne cache pas que l'instruction a été succincte et dit être là pour faire la lumière sur cette affaire. Ont été témoins à charges le policier qui a interrogé Maurice rue du roi Albert, le secrétaire de mairie et le garde champêtre de St-Sébastien sur Loire, l'un deux affirmant « jusqu'à preuve du contraire, j'affirme que c'est bien Maurice Serain ». A l'opposé sont présents des témoins de moralité comme le pasteur Bottinelli de la fraternité de Chantenay et le père du jeune Guy Mocquet fusillé à Châteaubriant. Les 12 de St-Brieuc jugés, ont été acquittés, le motif retenu est « entrave à la libre circulation de matériel militaire ». Pour ceux de Nantes il est retenu « tentative de sabotage d'un canon après attaque d'un convoi militaire en bande et à force ouverte, le dit convoi escorté par des gardes mobiles

en arme ». Marianne Ludec, Jeanine Flasquin et Maurice Serain furent acquittés les autres furent condamnés à la prison avec sursis et à de fortes amendes qu'il fallu payer. Le plus touché fut Joseph Blot. Jacques Moreau arrêté à nouveau sur le motif « contrainte par corps » est libéré grâce à la trésorière du secours populaire qui s'engage à payer chaque mois la somme déterminée. Marianne Ludec, Jeanine Flasquin, Gustave Bertron, Louis Herpe, Jacques Moreau, Jean Kerneis, Joseph Blot, Guy Oeillard et Maurice Serain aurons été emprisonnés, certains pendant neuf mois pour s'être opposés à cette guerre inutile et meurtrière.

Durant l'année 1950 les arrestations se sont multipliées. Au 18è Congrès de la CGT, il est fait état de poursuites et arrestations à l'égard de 70 secrétaires d'unions locales, de 11 secrétaires d'unions départementales et de 4 dirigeants nationaux (Le Leap, Duchat, Tournade, Marion). Entre 1950 et 1953 c'est 180 militants qui ont été arrêtés. Benoît Frachon a dû entrer en clandestinité.

Jacques Rousseau



Réception au Secours Populaire à notre sortie de prison.
(debous de droite à gauche) Y. MOREAU, M.-L. CACHIN (avocate),
BERTRON, moi, HERPE, MENETRIER (secrétaire SPF), STIBBE (avocat),
AMBLARD (avocat) - (assis deux représentants des syndicats.



Une partie des 9 de Nantes lors du procès.
Manque L. HERPE et Marianne LUDEC.
De gauche à droite : J. KERMEIS, Y. JELASQUIER, Y. MOREAU, Y.
BLOT, ??? Guy OEILLARD, Gustave BERTIOU

Quel avenir pour le facteur ?

Quand l'Histoire se met au service du présent pour éveiller la curiosité et inciter à la réflexion, cela peut prendre la forme d'un colloque, tel celui qu'a réuni la Fédération CGT des activités postales et de télécommunications les 29 et 30 mai 2013 à Nantes et dont l'organisation fut confiée au Centre d'Histoire Sociale CGT PTT de Loire Atlantique.

Pendant deux jours, dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région aimablement mis à disposition des organisateurs, 165 délégués des services de la distribution postale, venus d'une trentaine de départements, également répartis entre retraités et actifs, les premiers évoquant leur passé et leurs luttes, les seconds le présent et ses perspectives, participèrent à un débat riche et constructif, dénué de nostalgie chez les anciens, porteur d'espoir chez les plus jeunes.

Participaient notamment à ce colloque, Marie Cartier, Maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes, Maryse Dumas ex secrétaire de la Fédération postale CGT, Gérard Gaumé, représentant l'IHS confédéral, Xavier Nerrière du Centre d'Histoire du Travail, Marie-Claude Robin de l'Union Départementale CGT, Nelly Goyet de l'Union Locale de Nantes, Pascal le Lausque secrétaire de la FAPT - CGT 44.

Ce colloque concluait plusieurs mois de préparation ayant permis la mobilisation d'environ quatre cents facteurs et factrices qui livrèrent plus de cent quarante témoignages sur leur condition et leur expérience du métier. Rarement un colloque avait suscité un tel intérêt. C'est le signe qu'il était le bienvenu, qu'il tombait à point nommé au moment où l'avenir du métier s'assombrit.

Cet avenir du facteur, personnage emblématique de la Poste qui partage avec le boulanger le titre de « mieux aimé » de la population selon les sondages, était donc au centre des débats.

Il s'agissait de faire le point sur l'évolution d'une profession en cours de mutation. Qu'il soit facteur de ville ou visiteur des foyers les plus isolés en milieu rural, messenger des bonnes



ou des mauvaises nouvelles, il personnifie le Service Public et son passage journalier est attendu par tous.

Aujourd'hui cependant, le courrier classique est concurrencé par d'autres moyens plus modernes de communication. La Poste parle d'une nécessaire adaptation. La profession s'inquiète donc, à juste titre, d'un risque d'exploitation à des fins mercantiles de cet attachement des usagers à leur facteur.

En se fixant pour objectif d'éclairer les facteurs sur leur Histoire afin qu'ils y puisent la détermination et la lucidité nécessaires à la conduite des luttes à venir, ce colloque a donné des raisons d'espérer résumées dans ce message de Marie Cartier qui vaut, au-delà des facteurs, pour tous les travailleurs : « Un des apports de la sociologie au travail est de démontrer que

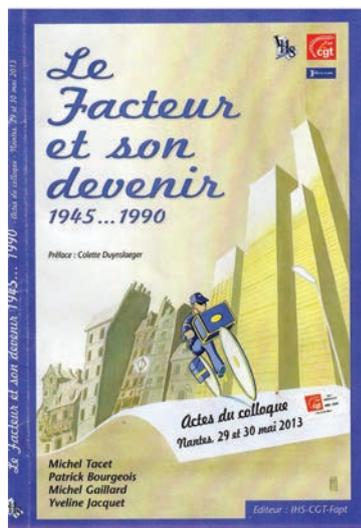
les travailleurs ont toujours des marges de résistance » et « qu'un des savoirs des travailleurs est de contourner les injonctions qui reviennent toujours dans l'histoire du travail salarié ».

Voilà qui doit aider à entretenir un raisonnable optimisme !

Michel Tacet



Institut d'Histoire Sociale
Fédération nationale des salariés des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris – Case 545 93515 Montreuil cedex
Tél 01 48 18 54 00 – CCP 20 625 80 R Paris – courriel : ihs@cgt-fapt.fr



Un livre à lire et à offrir

Prix de souscription valable jusqu' au lancement officiel par la Fédération au Conseil National de mars 2014.

Livre 1 : le colloque : 18 €
Livre 2 : les témoignages : 7 €

Les deux livres : 25 €
Port compris

Publication prévue pour décembre 2013

Quel avenir pour le facteur ?



Bon de souscription : le facteur et son devenir

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : email :

Commande : (cocher la case correspondante)

- Le facteur et son devenir Tome 1 : Actes du colloque : 18 €
- Le facteur et son devenir Tome 2 : Les témoignages : 7 €
- Les deux livres 25 €

Prix souscription valable jusqu' au lancement officiel par la Fédération au Conseil National de mars 2014.

Joindre à votre commande un chèque du montant libellé au nom de :

IHS CGT-FAPT CCP Paris 20 625 80 R

Signature

La volonté de combattre ou de subvertir le syndicalisme ouvrier a toujours été un enjeu décisif pour les organisations d'extrême droite. Le Rassemblement Bleu Marine reprend à son compte cette vieille stratégie tout en se parant d'atouts nouveaux pour mieux faire oublier sa nature réelle. Avec la publication « Le Front national démasqué par l'histoire », l'Institut CGT d'histoire sociale apporte des éléments de compréhension à tous les militants soucieux de s'impliquer dans le combat mené contre le fascisme.

Prix : 7 euros l'unité (frais de port inclus)
10 cahiers achetés : 6 euros l'unité
20 cahiers achetés : 5 euros l'unité
Commande à adresser à : IHS-CGT - 263 rue de Paris - Case 2-3 - 93516 Montreuil Cedex
Règlement à l'ordre de l'IHS -CGT

